

## **RECHERCHE C4 : METHODOLOGIE POUR UNE OPTIMISATION DU RECENSEMENT DES SITES A REAMENAGER**

### **1. RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA MISSION**

La recherche s'inscrit dans une démarche d'actualisation de l'inventaire des sites à réaménager (SAR) au sein de la Wallonie. Cette future base de données devra disposer d'informations concernant la localisation, la superficie, les affectations antérieures des sites à réaménager. En effet, ces informations s'avèrent être indispensables à la Direction de l'Aménagement opérationnel (DAO) de la Direction Générale Opérationnelle de l'Aménagement du territoire, du logement, du Patrimoine et de l'Energie (DGO4) en vue de satisfaire :

- La réflexion prospective en termes d'actions à mener en matière de réaménagement de sites spécifiques qu'elle doit mener en son sein et, plus largement, en terme d'orientation d'une politique d'aménagement du territoire y associée ;
- Toute demande du Gouvernement wallon sollicitant de son administration la proposition de listes de sites dont le réaménagement serait susceptible d'être financé par exemple dans le cadre du « Plan Marshall 2.vert » ;
- Toute requête d'une personne ou d'une société privée ou publique, ... désirant connaître l'état de la situation en ce domaine.

Afin de s'inscrire dans la démarche d'actualisation de la base de données SAR et de sa valorisation, la recherche présente trois aspects principaux :

1. La CPDT doit aider l'Administration à redéfinir les objectifs de la base de données des SAR (informations indispensables pour assurer la reconversion des sites : atouts, faiblesses, contraintes...). Un outil SIG est à mettre en place avec les données disponibles ou à collecter. La sélection des critères descriptifs prendra en compte les acteurs potentiels de la reconversion (publics ou privés) afin de mettre en évidence les facteurs auxquels sont particulièrement sensibles les opérateurs en termes de décisions d'investissement de reconversion.
2. Elaboration d'une note méthodologique sur une procédure d'actualisation permanente pour éviter le caractère obsolète des données. La CPDT doit aider le GW à établir une procédure d'actualisation des données via des personnes ressources à identifier et un système informatique ouvert.
3. Outre ces deux aspects de collecte et de mise à jour permanente, la CPDT doit aider le GW à mettre en place un double dispositif permettant d'anticiper l'apparition des SAR par l'identification de critères scientifiques de risque et par la mise en place plus en amont de mesures de réversibilité des immeubles et des aménagements. Cette démarche doit permettre notamment de cibler les secteurs ou des lieux susceptibles de générer des SAR. Elle doit également permettre en amont d'établir des mesures préventives lors de la délivrance des permis d'urbanisme.

### **2. APERÇU GENERAL DU DEROULEMENT DES TRAVAUX**

Sur le second semestre 2012, les réunions suivantes ont été effectuées :

Des réunions de travail ont été effectuées avec la DAO en date des 17 avril, 28 juin, 12 juillet et le 19 juillet afin d'aider la DAO à finaliser le cahier des charges pour l'actualisation de l'inventaire.

Un troisième CA en date du 21 mai 2012 a permis de présenter un état d'avancement en ce qui concerne la structure de la base de données et l'identification des variables de l'inventaire.

Un quatrième CA a eu lieu le 09 octobre 2012 et visait à présenter l'analyse de caractérisation faite sur l'inventaire actuel et à montrer les enjeux en termes d'analyse de l'actualisation de celui-ci.

### **3. PRINCIPAUX RESULTATS**

Le rapport final d'octobre 2012 récapitule les différentes approches effectuées sur la problématique des sites à réaménager afin d'une part de permettre à la DAO d'établir son cahier des charge pour l'actualisation de l'inventaire SAR (appel d'offre lancé le 02/10/2012) – structure de la base de données, variables de l'inventaire, cartes de chaleur des SAR, ... – et d'autre part d'analyser le champ d'application et la caractérisation des SAR.

Les points 3.1 (benchmarking) et 3.2 (choix des opérateurs) du cahier des charges n'ont pu être finalisés et seront, en accord avec le comité d'accompagnement, reportés à la subvention 2012-2013.

### **4. LISTE DES ANNEXES**

- Annexe C4.1 : Rapport SAR octobre 2012  
Fichier : CPDT\_rapport-final\_Octobre-2012\_Annexe-C4-1\_rapport.pdf
- Annexe C4.2 : Présentation CA SAR du 21/05/2012  
Fichier : CPDT\_rapport-final\_Octobre-2012\_Annexe-C4-2\_présentation\_CA3.pdf
- Annexe C4.3 : Présentation RT SAR du 28/06/2012  
Fichier : CPDT\_rapport-final\_Octobre-2012\_Annexe-C4-3\_présentation\_RT1.pdf
- Annexe C4.4 : Présentation CA SAR du 09/10/2012  
Fichier : CPDT\_rapport-final\_Octobre-2012\_Annexe-C4-4\_présentation\_CA4.pdf

### **5. EQUIPE**

#### **Responsable scientifique**

Pour le CREAT : Yves Hanin

#### **Chercheurs**

Pour le CREAT : Alexandre Leclercq, Denis Cocle